

Le prix des voitures serait appelé à augmenter massivement

Berne, septembre 2009 – Dans le cadre de son projet de révision partielle de la Loi sur le CO₂, le DETEC prévoit, en cas de non-respect des limites du CO₂, (dès 2015, la même valeur limite de 130 g/km que dans les pays membres de l'UE sera applicable en Suisse) d'infliger aux citoyens suisses des amendes deux fois plus élevées que dans l'UE. Signalons, à titre de comparaison, que dans les pays membres de l'UE, une amende de 95 Euros est payable dès le quatrième gramme de CO₂ en trop, alors qu'en Suisse, le montant prévu est de 285 francs!

Aux yeux des importateurs suisses d'automobiles, cela dépasse clairement les bornes, aussi et surtout parce que ces sanctions ne concernent pas seulement les propriétaires de véhicules de grande taille, à consommation élevée, mais tout simplement tous les acheteurs de véhicules 4x4, donc aussi ceux qui achètent un modèle compatible avec les besoins d'une famille. Même le prix des voitures familiales augmenterait entre 50 et 100 pour cent.

Le DETEC ignore à cet effet délibérément le fait que notre pays représente un cas particulier:

- Pour des raisons de politique fiscale, nous avons dans notre pays une proportion nettement plus faible de voitures diesel (CH : 32,5 %, UE : 53,6 %).
- De plus, la part des voitures à traction intégrale est en Suisse nettement plus élevée en raison de notre climat et topographie (CH : 26 %, UE : 9,4 %).
- Ajoutons à cela que la nouvelle valeur limite au sein de l'UE ne doit pas être respectée par tous les pays, mais qu'un calcul mixte y est applicable. Des pays comme le Portugal ou l'Italie avec leurs véhicules traditionnellement plus compacts peuvent permettre de compenser les émissions de CO₂ des pays aux voitures de plus grandes dimensions, comme la Suède ou la Finlande. En revanche, la Suisse se trouve isolée et ne peut pas bénéficier de telles compensations.

Les émissions de CO₂ sont un problème global. En dehors du trafic individuel motorisé, elles dépendent de nombreuses autres sources d'émission. Le DETEC serait bien inspiré de se rappeler que la part de la Suisse aux émissions de CO₂ mondiales n'est que marginale, soit de 0,2 pour cent. Cela ne veut certes pas dire que dans notre pays, nous devons prendre moins de mesures pour combattre ce mal. Si la Suisse était membre de l'UE, elle pourrait envisager les futures directives européennes sur le CO₂ avec sérénité. Mais isolée, elle ne saurait atteindre les objectifs d'émission dans les mêmes délais que les autres pays membres de l'UE. auto-suisse pense par conséquent qu'on ne saurait admettre qu'un acheteur d'automobile suisse soit pénalisé par le fait que la Suisse n'est pas membre de l'UE.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter:

Andreas Burgener
Directeur

Tél: 031 306 65 65
E-Mail: a.burgener@auto-schweiz.ch